

Paris, le 12 juillet 2022

L'Ordre de Malte France s'engage à soutenir 5 projets dédiés aux enfants et aux femmes ukrainiens réfugiés en Pologne

Engagées depuis le début du conflit en Ukraine, les associations locales de l'Ordre de Malte bénéficient de l'appui constant des équipes françaises de l'association, tant au niveau des moyens financiers qu'humains. L'Ordre de Malte France souhaite soutenir l'accueil des réfugiés, en particulier les mères et leurs enfants, dans les pays voisins de l'Ukraine et en France. L'association va ainsi financer de nombreux projets à hauteur de 2 millions d'euros dont 5 qui ont été sélectionnés en Pologne.

Normaliser au maximum le quotidien des enfants ukrainiens présents en Pologne

En mars 2022, le président de l'Ordre de Malte France, Cédric Chalret du Rieu, s'est rendu en Pologne pour rencontrer les parties-prenantes locales afin de travailler sur une nouvelle feuille de route d'aide dédiée aux enfants. Cinq projets ont été retenus et présentés le 11 juillet 2022 à l'Ambassade de Pologne en France en présence de Jan Emeryk Rościszewski - Ambassadeur de la République de Pologne, Pawel Jablonski - Vice-Ministre des Affaires étrangères polonais et Polska Pomocy - directrice du département de la coopération de développement et de l'aide humanitaire.

« L'Ordre de Malte s'est pleinement mobilisé pour venir en aide aux réfugiés ukrainiens sur place et aux frontières. Après l'attention portée à la prise en charge médicale et alimentaire des réfugiés, nous entrons dans une nouvelle phase de notre mission. Avec 5 nouveaux projets, nous allons concentrer nos forces pour aider les familles ukrainiennes présentes en Pologne. Cette feuille de route est le fruit d'une collaboration efficace avec l'Ordre de Malte Pologne », précise Cédric Chalret du Rieu, Président de l'Ordre de Malte France.

1. Financement des frais de cantine des enfants ukrainiens dans les écoles polonaises

La quasi-totalité des familles réfugiées ukrainiennes sont aujourd'hui sans emploi et ne sont pas en mesure de payer la **cantine scolaire** de leurs enfants. Près de **2 000 enfants ukrainiens** vont être pris en charge. Le coût total s'élève à **150 000 €** pour l'année.

2. Soutien de la scolarité des enfants réfugiés

L'Ordre de Malte France va accompagner **l'intégration sociale et scolaire** des enfants ukrainiens. **50 enfants** auront accès à un soutien scolaire et psychologique, l'organisation d'activités périscolaires et extrascolaires et des cours de polonais. Le coût total est estimé à **22 890 €** d'ici fin décembre 2022.

3. Prise en charge d'enfants handicapés

Depuis mars 2022, le centre de Laliki a été transformé en un **orphelinat dédié aux enfants polyhandicapés ukrainiens**. L'Ordre de Malte France va soutenir le développement d'actions visant à améliorer le cadre de soin de **34 enfants** et l'accès à une meilleure prise en charge kinésithérapique. Le coût total de ce projet est estimé à **100 000 €** pour l'année.

4. Ouverture d'un jardin d'enfants pour les jeunes enfants ukrainiens

Ce projet, développé en partenariat avec la Fondation Edukacja Wartości, vise à la création d'une **nouvelle crèche** pour les enfants ukrainiens à Varsovie. Gratuite et accessible à **40 enfants**, la garde des plus petits, l'organisation d'activités pédagogiques et la distribution de repas seront assurées. Le coût de ce projet s'élève à **24 000 €** pour 3 mois.

5. Soutien à la congrégation des sœurs albertines

Depuis plusieurs mois, ces sœurs hébergent au sein du couvent des mères ukrainiennes accompagnées de leurs enfants et prennent en charge leurs repas. **75 mères et leurs enfants vont être accueillis** pour une durée de 3 mois supplémentaire. Pour cette période, le coût de ce projet s'élève à **17 550 €**.

S'engager pour les réfugiés dès les premières heures du conflit

Depuis le début du conflit, le 24 février 2022, l'Ordre de Malte a été aux côtés des réfugiés ukrainiens, au plus près du terrain :

- **273 538 repas distribués** aux Ukrainiens (écoles, gares routières ...)
- **275 000 Ukrainiens** ont reçu une aide médicale et alimentaire

L'Ordre de Malte France a largement contribué à cet effort humanitaire sans précédent en Europe depuis 1945 en :

- Mobilisant des équipes de médecins et secouristes, parties plusieurs semaines, en Pologne et Hongrie ;
- Envoyant du matériel et des médicaments ;
- Menant des actions locales partout en France pour accueillir et aider les familles ukrainiennes ;
- Mettant à la disposition des équipes en Lituanie et Roumanie pour contribuer aux efforts logistiques et alimentaires ;

À propos de l'Ordre de Malte France

Émanation française du plus ancien organisme caritatif au monde, l'Ordre de Malte France se mobilise auprès des plus fragiles à travers des initiatives de terrain dans les secteurs de la santé, du secourisme et de la solidarité. Fidèle à sa vocation hospitalière, l'association catholique agit - en France et dans 26 pays - autour de 4 axes clés: accueillir, secourir, soigner, accompagner. Forte de ses 12 900 bénévoles et plus de 2 000 salariés, l'Ordre de Malte France lutte contre l'exclusion, aide les personnes malades, âgées et dépendantes, en situation de précarité ou atteintes d'Alzheimer, ou encore les enfants et les adultes en situation de handicap ou porteurs de troubles du spectre de l'autisme. En plaçant la Charité au cœur de son engagement, l'Ordre de Malte France tend la main chaque jour à celles et ceux qui en ont le plus besoin.

www.ordredemaltefrance.org



L'association est agréée par le Comité de la Charte du don en confiance, organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public.

Contacts presse PLEAD :

Elodie Augrandenis – 06 48 03 65 24 – elodie.augrandenis@plead.fr

Margaux Wacheux – 06 75 62 26 41 – margaux.wacheux@plead.fr

Noémie Barbaut – 06 25 26 37 94 – noemie.barbaut@plead.fr